

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 8 avril 2019** à compter de **19 h**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Donat Serres.

À laquelle sont présents :

Monsieur Donat Serres, maire
Monsieur Allen Scott, conseiller
Monsieur Christian Caron, conseiller
Monsieur Ian Rajotte, conseiller
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Julie Gauthier, conseillère
Monsieur Pierre Vocino, conseiller
Madame Paule Fontaine, conseillère
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Sont également présents :

Maître Danielle Simard, greffière
Monsieur Joël Bélanger, directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Démission au poste de gardien au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
3. Congédiement de l'employé numéro 1450.
4. Varia.
5. Période d'intervention des membres du conseil.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

2019-04-133

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-04-134

DÉMISSION AU POSTE DE GARDIEN AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Marc-Antoine Lussier au poste gardien au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, sa dernière journée de travail à ce titre étant le 20 avril 2019.

DE REMERCIER monsieur Marc-Antoine Lussier pour les services rendus à la Ville.

ADOPTÉE

2019-04-135

CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 1450

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : monsieur Denis Girard
et résolu unanimement :

DE CONGÉDIER l'employé numéro 1450 au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, tel congédiement prenant effet en date du 8 avril 2019.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2019-04-136

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 04

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino

APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Donat Serres, maire

Me Danielle Simard, greffière